



Le métropolite Théodose de Tcherkassy et de Kanev a parlé à l'ONU des poursuites des autorités de l'Ukraine contre l'Église orthodoxe ukrainienne



Service de communication du DREE, 21.03.2024. Le 20 mars 2024, le métropolite Théodose de Tcherkassy et de Kanev est intervenu devant les Nations unies pendant la consultation « Débats communs sur les situations autour des droits de l'homme requérant l'attention du Conseil des droits de l'homme des Nations unies », rapporte l'Union des journalistes orthodoxes se référant à l'organisation non gouvernementale *Obchtchestvennaïa pravozachtchita*.

Le hiérarque a parlé des violences physiques contre les fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne, des saisies d'églises et des poursuites judiciaires, notamment des confiscations de terrains sur lesquels sont bâties des églises.

« En tant qu'évêque diocésain d'une des éparchies de l'Église orthodoxe ukrainienne, je fais l'objet de poursuites judiciaires de la part des autorités ukrainiennes pour m'être opposé aux violations des droits des fidèles, avoir exprimé mes convictions religieuses et ma position théologique. Des procès ont été intentés à plusieurs autres métropolites de notre dénomination, dont l'un a été condamné à cinq ans de prison à l'âge de 75 ans pour avoir dit la vérité dans ses homélies », a déclaré Mgr Théodose.

Des rapporteurs spéciaux de l'ONU ont envoyé en Ukraine trois lettres que les autorités ont laissé sans suite.

« Les irrégularités commises par les autorités ukrainiennes doivent cesser. J'appelle la communauté internationale à défendre plus énergiquement la justice et les droits de l'homme en Ukraine », a déclaré l'archipasteur.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/91562/>